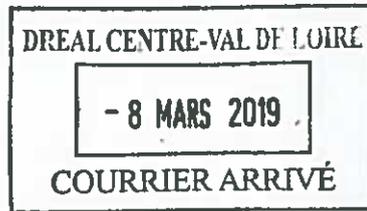




INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ



La Directrice

Dossier suivi par : Lilian GIBOUREAU

Tél. : 02.41.87.33.36

Mail : l.giboureau@inao.gouv.fr

N/Réf : ICPE/CA/19022019

V/Réf : mail ANAE 14-02-2019

Objet : Installation classée
Communes de Barville-en-Gâtinais
et Egry

La Directrice de l'INAO

à

DREAL du Loiret

Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement

5 avenue Buffon

CS 96407

45064 ORLEANS Cedex

Tours, le 28 février 2019

A l'attention de M. Eric MICHENET

Par mail en date du 14 février dernier, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, un dossier présenté par SNC CPNER qui souhaite obtenir l'autorisation d'exploiter une centrale de production électrique située sur les communes de Barville-en-Gâtinais et Egry.

Les communes de Barville-en-Gâtinais et Egry sont incluses dans l'aire de production des Indication Géographiques protégées (IGP) « Val de Loire », « Volailles de l'orléanais » et « Volailles du Gâtinais ».

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les IGP concernées.

Pour la directrice de l'INAO,

Et par délégation,

Pascal CELLIER

Copie DDT 45

INAO - Délégation Territoriale Val de Loire

SITE DE TOURS

12 place Anatole France

37000 TOURS

TEL : 02 47 20 58 38 / TELECOPIE : 02 47 20 92 72

www.inao.gouv.fr